



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER

Dans le cadre de l'accompagnement de son développement, l'Office National des Chemins de Fer recrute pour le poste suivant :

Agent de sécurité ferroviaire

Conditions exigées :

- Age : de 21 ans au moins et de 26 ans au plus au 31/12/2018.
- Titulaire d'un diplôme de **Technicien-ITA (avec niveau bac)**.
- Avoir l'une des spécialités : **Techniques de vente ; fabrication mécanique ; électricité ; froid climatisation.**
- Année d'obtention du diplôme : 2015 - 2016 - 2017
- Bonne aptitude physique.
- Taille minimum : 1m75
- Acuité visuelle sans correction : 14/20 avec l'œil le moins bon au moins 5/10
- Mobilité totale au niveau national.

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **lundi 19 février 2018 à 00h00** sur le lien suivant :

www.oncf-recrutement.com

IMPORTANT :

- Seuls les diplômes délivrés par l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail seront éligibles pour passer le concours.
- Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :
 - Une copie du diplôme légalisée ;
 - Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
 - Le CV actualisé ;
 - Certificat médical d'aptitude comportant le poids, la taille ainsi que l'acuité visuelle avec et sans correction. A signaler que ces informations seront vérifiées lors du processus de recrutement.
- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté;
- Renseigner la demande de candidature à travers le lien communiqué en haut.
- Seules les candidatures reçues via internet seront traitées.